



Groupe  
d'Etude  
des Monuments  
et Oeuvres d'art de l'Oise et  
du Beauvaisis



0500023229

1995 - Bulletin n° 70-71

**CHAMANT, village neuf fois centenaire**

LOC  
CHA

### c) La paroisse

Pratiquement, la Révolution n'a pas interrompu l'exercice du culte catholique à Chamant, notamment en raison du fait que le desservant du village, **l'abbé Bloquet**, en a été nommé maire-adjoint dès la création de la commune. Curé depuis 1784, l'abbé a poursuivi son ministère, d'abord plus ou moins clandestinement, officiellement ensuite, sans rencontrer de difficulté. Comme les quatre cinquièmes des prêtres du diocèse de Senlis, il avait prêté serment à la Constitution civile du clergé. Dans les fiches établies pour permettre à Bonaparte de se rendre compte de l'état d'esprit des ecclésiastiques avant de négocier un concordat avec Rome (60), il figure avec l'appréciation suivante : «50 ans environ, bonnes mœurs, assez d'instruction et de connaissances, aimait à soulager les pauvres dans le temps où il pouvait. La nécessité de se procurer du pain a un peu ralenti son zèle. A rempli des fonctions administratives».

Aussitôt après le Concordat, «le 15 thermidor de l'an XI de la République Française», le conseil municipal prend acte de la nomination par Mgr de Villaret, évêque d'Amiens (61), de «M. Antoine Henry Arnould Bloquet pour desservir cette succursale et l'oratoire de Balagny ... et parlant au nom des habitants de la commune, le reconnaît comme curé ancien et nouveau ...». Il nomme trois marguilliers pour assurer l'administration de l'église et il décide de prévoir une dépense annuelle de 616 francs («30 pour l'entretien des deux églises, 100 pour la location d'une maison, 400 pour l'augmentation du traitement du desservant des deux communes, 50 pour l'entretien d'ornements et du linge, 50 pour les chantres, 6 pour le bedeau»). La municipalité fait bien les choses, d'autant mieux que la commune, pour l'an X, n'a dépensé au total que 201,85 francs. Où trouver la somme nécessaire ? «Les conseils supérieurs consultés» répondent que «vu l'extinction de la dîme, elle devrait être répartie aux centimes le franc sur les contributions tant foncières que mobilières des dettes communes» (62).

Le départ de l'abbé Bloquet en 1811 rompt les liens étroits existant

entre la commune et la paroisse. On dut alors s'apercevoir que l'effectif des prêtres de l'Oise avait considérablement diminué depuis 1789, car la cure demeura vacante de 1811 à 1816. Le clergé séculier de Senlis et les survivants de l'abbaye royale de Saint-Vincent se partageaient la desserte de la paroisse. De 1816 à 1833, elle retrouva un occupant en la personne de **l'abbé Vimeux** qui fut fort apprécié par ses ouailles. Puis jusqu'en 1856, le service fut, de nouveau, assuré par des professeurs du collège Saint-Vincent (qui, à l'époque, étaient des prêtres séculiers du diocèse de Beauvais), avec le concours du curé de Villers-Saint-Frambourg et de l'aumônier de l'hôpital Saint-Lazare de Senlis.

Parmi les curés titulaires qui se succédèrent à Chamant de 1856 à 1929, **l'abbé Boulanger** mérite une mention particulière. Jeune prêtre encore dépourvu d'expérience, il avait dû remplacer en 1884 un confrère, l'abbé Crétenet, qui s'était signalé à l'attention du public par des propos injurieux envers une des enfants qu'il préparait à la première communion (63). L'affaire tournant au scandale, l'évêque de Beauvais, Mgr Millière, avait été contraint de céder à la requête du maire de Chamant et de nommer un nouveau desservant. Non seulement l'abbé Boulanger sut ramener le calme rapidement, mais sa piété et son dévouement lui valurent bientôt la confiance unanime de ses ouailles. Lors de l'inventaire des biens de la fabrique paroissiale de Chamant (1906), il adopta une attitude ferme et digne tout en évitant l'affrontement avec les représentants de l'Etat : après avoir lu une protestation contre l'opération, il se retira en laissant le receveur des Domaines et ses collaborateurs procéder au recensement en présence des témoins et des dames qui avaient donné l'essentiel du mobilier et des objets du culte, ou de leurs mandataires : Mesdames Troncin, de Lavaulx (en son nom et en celui de Mademoiselle d'Avessens), de Lagrange (mandataire de Madame Lefèvre) (64). La guerre 1914-1918 fut une nouvelle occasion pour le curé de Chamant de montrer son courage et sa compassion. Il se retira en 1928 après avoir exercé dans ce village un ministère de 44 années et il mourut l'année

suivante. **Une plaque de marbre** apposée à l'intérieur de l'église sur le mur septentrional exprime **la reconnaissance de ses paroissiens**.



24) *Plaque de marbre en l'honneur de l'abbé Boulanger se trouvant à l'intérieur de l'église de Chamant (Ph. R. Poussard).*

Après lui, des prêtres de Saint-Vincent reprirent la desserte de la paroisse de Chamant, notamment des Maristes sécularisés en 1880 pour éviter l'expulsion.

L'église a bénéficié des largesses de Napoléon III, après que celui-ci eut fait restaurer le tombeau de Christine Bonaparte en 1857 sous la direction de Viollet-le-Duc. C'est ainsi que le chœur de la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle et la nef du XVI<sup>ème</sup> siècle ont été «agrémentés» de plafonds plats (cf. p. 5 et ph. n°69 p. 58) et que l'intérieur a été peint dans le style troubadour. Cette peinture a été «rafraîchie» au tournant

(60) Enquête du préfet Cambry - An VII.

(61) L'évêché de Senlis avait été supprimé et celui de Beauvais ne sera rétabli qu'en 1822.

(62) Archives départementales.

(63) Journal de Senlis - mars 1884 et Philippe Papet - op cité - tome I p. 217.

(64) Texte de l'Inventaire des Biens de la fabrique paroissiale de Chamant par la Direction générale des Domaines en date du 10.02.1906.

du siècle grâce aux dons de plusieurs bienfaitrices. En témoignage de reconnaissance, les armes de la famille de l'une d'entre elles, Mme Joachim Lefèvre, issue des marquis de Sourdis, ont été apposées à la clé de voûte de la première travée de la nef (65).

A une exception près, le mobilier et les objets du culte sont postérieurs à 1850. On y relève un ciboire en argent doré aux armes des Sourdis et un chemin de croix dont les quatorze tableaux ont été peints par Boldini, «*un enfant du pays élève de Thomas Couture*» (66). La seule pièce ancienne est une **Vierge à l'Enfant** en pierre «*avec un orant et le chêne symbolique*» (67), du XV<sup>ème</sup> siècle suivant l'inventaire de 1897, du XIV<sup>ème</sup> siècle d'après certains experts (cf. ph. n°68 p. 58). A noter également, gravée dans le mur du bas-côté, l'épithaphe de Jehan Ponderon, chapelain et aumônier du duc de Montmorency, mort en 1572, ainsi que l'enfeu de Christine Boyer (voir ci-après p. 34).

Les bombardements et les ultimes combats de 1944 n'ont pas épargné l'église (cf. p. 25). Le portail de sa façade méridionale a été réparée avec talent par un artisan chamantais en 1979 et les vitraux (68) ont été restaurés grâce aux reliquats des dommages de guerre alloués à la commune.

**Le presbytère** connu également des vicissitudes pendant cette période. Il avait été agrandi, probablement au XVIII<sup>ème</sup> siècle, de deux ailes disposées de part et d'autre de la grosse tour construite à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. A la Révolution, l'ensemble fut acheté par un cultivateur de Chamant qui, à son tour, le céda en 1816 à l'abbé Vimeux. Les héritiers de celui-ci, les Rayez, le vendirent en 1861 pour 7.500 francs à la commune (69), qui obtint du ministère de l'Instruction publique et des Cultes une subvention de 1.600 francs pour cette acquisition.

Devenu inutile depuis qu'aucun curé ne réside plus à Chamant, l'ancien presbytère est maintenant destiné par la municipalité au logement du **garde-champêtre ou de la secrétaire de mairie**.

Quant au cimetière qui, suivant l'habitude, entourait l'église, il a été désaffecté au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, et transformé en une place publique, tandis que l'actuel cimetière était créé en 1832.

#### d) L'école

Depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, Chamant possédait une **école primaire** tenue par des ecclésiastiques. Fermé pendant la



25) *L'ancien presbytère de Chamant (Ph. R. Poussard).*



26) *Le cimetière de Chamant. Dans le fond, la tombe Valon (Ph. R. Poussard).*

(65) Les armes peintes sur une autre clé de voûte n'ont pas été identifiées, mais ont probablement une origine semblable.

(66) Inventaire du conseil de fabrique du 31 décembre 1897.

(67) Le terme de donateur serait plus pertinent que celui d'orant.

(68) Le plus important de ces vitraux était un don de Melle d'Avessens.

(69) Décision du conseil municipal du 8 mars 1861.